

Natilia, premier réseau de constructeurs de maisons ossature bois en France, a eu le privilège d'être invité à l'Élysée afin de prendre la parole lors d'un meeting sur la transition énergétique qui s'est tenu vendredi 22 juillet 2016. Ce meeting s'est tenu un an après la mise en application de la loi sur la transition énergétique qui fixe les grandes lignes de la croissance verte à mettre en place à l'horizon 2030.

Natilia à l'Élysée pour s'exprimer sur la transition énergétique

C'est en présence de M. François Hollande, Président de la République et de Mme Ségolène Royal, Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer ainsi que d'un parterre de journalistes et de professionnels du secteur que le PDG d'AST Groupe, M. Alain TUR, a été invité à prendre la parole. Il a ainsi eu l'opportunité de revenir sur la capacité de Natilia à produire des maisons à hautes performances énergétique accessibles au plus grand nombre.

Les maisons Natilia sont en effet taillées pour répondre aux nouvelles exigences de construction responsables. Si la loi prévoit une réduction de l'émission des gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 par rapport à 1990, les maisons Natilia, après bilan carbone, réalisent une performance de réduction de 60% pour ces mêmes gaz.

Fort des performances de ses maisons ossatures bois, Natilia vient également de relever le défi de la maison positive (BEPOS).

Maison BEPOS et label « énergie carbone »

La réduction de consommation en énergie étant toujours au cœur des préoccupations, Natilia lance en 2015 le « projet BEPOS » ou projet de maison à énergie positive. Ce projet a vu le jour le Jeudi 7 Juillet lors de l'inauguration de la première maison BEPOS.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble de la gamme de maison Natilia qui peut prétendre à une option « énergie positive » et anticipe ainsi les futures réglementations. Cette option permet une ressource financière supplémentaire grâce à l'excédent d'énergie revendu à EDF et réinjecté dans le réseau.

Dans le but d'aller toujours plus loin, Natilia se tourne aujourd'hui vers le label «énergie carbone». Le label présenté le 1^{er} Juillet 2016 par Ségolène Royale et Emmanuelle Cosse, dont les critères devraient être annoncés en Septembre prochain, a pour vocation de combiner les exigences du label « BEPOS » et ceux du label « Bâtiments Bas Carbone ».

Le label « énergie carbone » se présente aujourd'hui comme étant le nouvel objectif à atteindre pour Natilia.